

CONTRAT DE SAILLIE

Dr Vétérinaire Pierre Valette – Haras d'Aubigny – tel : 06.37.88.84.36 – pvalettevet@gmail.com
Centre d'insémination – 163, Route des Chambons Lieux dit Sourcieux – 42600 Chalais le Comtal
Jumenterie – Route de Boisset – 42450 Sury le Comtal



NOTRESTAR DELA NUTRIA

SAISON 2023

VENDEUR Haras d'Aubigny Route de Boisset 42450 Sury le Comtal +33(0)6 37 88 84 36 pvalettevet@gmail.com	ACHETEUR Nom : Adresse : Tel : Mail :
Conditions de vente IAF Poney L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes : 1ère Fraction : RESERVATION (réglée ce jour par chèque à joindre au contrat) 200 € HT (TVA 5,5 %) correspondant à l'acompte (non reportable) 2ème Fraction : SOLDE (payable à la naissance d'un poulain viable) 600 € HT (TVA 5,5 %) L'Acheteur s'engage à avertir le Vendeur , par courrier simple à l'automne, du résultat de saillie et de la date prévue de poulinage. Il s'engage ensuite à régler la facture de solde dans les 8 jours suivant le poulinage ou à aviser officiellement le vendeur si la jument n'a pas donné naissance à un poulain viable. Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal.	
Conditions d'utilisation 1/ La saillie est réservée pour la jument : _____ N° SIRE : _____ 2/ La jument sera inséminée en IAF dans le centre agréé de l'Elevage d'Aubigny (42) chez les Drs Valette et Vince 3/ L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur. 4/ Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur et il passera une convention distincte d'hébergement de sa jument. 5/ La réservation de la carte est effective au retour du contrat signé et accompagné du chèque d'acompte.	
Conditions particulières	
Fait à : _____ Le : _____ L'Acheteur (Porter à la main la mention Lu et Approuvé) Le Vendeur	